



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRA.FR

NUMÉRO E-E109035

VALABLE JUSQU'AU 01/07/2024

ÉDITÉ LE 23/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2002

Forme juridique : SASU

Capital : 7 700

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VALENCIENNES 2002B00327

Siret : 443 804 638 00031

Code NACE : 7010Z

Numéro caisse de congés payés : 3045109-0

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000021491557804

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000021491557804

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2022

Raison sociale : BRUNO RUELLE

620 RUE DES BOULEAUX
59860 BRUAY SUR L'ESCAUT

Téléphone : 03 27 35 35 10

Portable : 06 09 64 32 85

Fax :

Site Internet : brunoruelle.fr

E-mail : bruno-ruelle@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

RUELLE BRUNO PRÉSIDENT

Effectif moyen : 14

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	16/03/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	16/03/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	13/01/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	13/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENTEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.